

# LETTRE DE RENTREE DE L'INSPECTION PEDAGOGIQUE D'ARABE

Paris, le 23 septembre 2014

Chères / chers collègues,

En ce début d'année scolaire, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants dans la discipline et dans nos académies. Nous félicitons les lauréats des concours et nous remercions l'ensemble des enseignants pour leur engagement auprès des élèves lors des épreuves du baccalauréat ainsi que pour toutes les actions menées.

De nouvelles perspectives s'ouvrent pour la discipline cette année avec :

- l'ouverture du CAPES d'arabe à la session 2015 ;
- un référentiel de niveaux A2-B1 en cours de réalisation ;
- des professeurs d'arabe formés et habilités à être examinateurs pour le Diplôme de compétence en langue arabe (DCL);
- une page EDUSCOL créée pour les « sections Langues et cultures méditerranéennes » avec des ressources prochainement mises en ligne ;
- une carte actualisée des établissements proposant un enseignement de la langue arabe bientôt accessible qui permettra de donner à notre discipline une plus grande visibilité et offrira aux parents et aux élèves une information fiable et de qualité sur l'ensemble des pôles et des niveaux d'enseignement proposés.
- Une formation à l'ESPE Paris dans laquelle des professeurs d'arabe sont engagés.

Des **ressources spécifiques pour l'arabe** ont paru. Elles vous fournissent des pistes riches et variées pour la mise en œuvre des programmes du cycle terminal que vous saurez contextualiser en fonction de vos élèves, de vos objectifs et de vos priorités. Les projets culturels que vous pourrez engager sont essentiels pour donner vie à ces programmes et contribuer au rayonnement de la discipline. Ces ressources encouragent tous les professeurs à concevoir leur enseignement dans une dynamique interlangue et interdisciplinaire. De tels projets ont déjà été mis en place dans diverses académies, avec un réel succès et un impact certain sur la motivation des élèves, leur réussite et l'attractivité de cet enseignement. Bon nombre d'entre vous participent déjà activement au rayonnement de la discipline, à la construction de compétences en langue arabe chez les élèves et à leur valorisation, à travers leur action au sein des **sections internationales**, des **sections de langue orientale**, des sections expérimentales « **Langues et cultures de la Méditerranée** », des **classes bilangues**, qui se sont particulièrement distinguées par leur dynamisme et la qualité des projets cette année, mais également à travers leur contribution à la **conception des sujets d'examens et concours**, du **Diplôme de compétence en langue arabe** ou qui enseignent une **discipline en langue arabe**. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur professionnalisme et leur engagement. Les résultats obtenus par les élèves lors des nouvelles épreuves de compréhension de l'oral et d'expression orale ont été très satisfaisants. Ils témoignent de votre implication personnelle et professionnelle et des compétences acquises par les élèves.


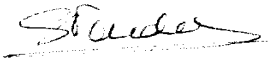
Le **site interacadémique d'arabe** <http://www.langue-arabe.fr> constitue une ressource indispensable que nous enrichissons régulièrement avec le concours de notre webmestre - dont nous saluons le travail - afin de vous fournir une information régulière et actualisée. Des séquences pédagogiques de qualité proposées par des professeurs y sont ou y seront bientôt mises en ligne.

Cette lettre de rentrée est également l'occasion de rendre hommage à notre Inspecteur général, Bruno Levallois, qui prend sa retraite après 14 années passionnantes passées à l'Inspection générale. C'est Michel Neyreneuf qui assurera, en tant que chargé de mission, l'intérim de la fonction. Bruno Levallois a souhaité vous dire sa reconnaissance pour le travail accompli ensemble au service des élèves qui nous sont confiés, et de l'Institution scolaire qui porte les valeurs pour lesquelles nous sommes tous engagés : égalité, promotion de tous les talents, ouverture des intelligences à la diversité du monde et à ses enjeux, et naturellement aux cultures du Monde arabe. Nous tenons à lui exprimer ici notre reconnaissance pour le travail partenarial qui a toujours su mettre en œuvre avec nous.

En attendant le plaisir d'échanger et de travailler avec vous lors des différentes réunions, stages de formation ou animations pédagogiques, nous vous souhaitons une année riche et fructueuse sur le plan professionnel et personnel.

Pour tous les échanges entre nous, nous vous demandons de privilégier le courrier électronique. Nous vous rappelons ci-dessous nos coordonnées.

Avec nos cordiales salutations,

<p><b>Rachida Dumas</b> Académie d'Aix-Marseille Place Lucien Paye 13621 Aix en Provence Cedex 04 42 91 70 40 <a href="mailto:ce.ara.dumas@ac-aix-marseille.fr">ce.ara.dumas@ac-aix-marseille.fr</a></p>  <p><b>Aix-Marseille</b>, Clermont-F., Corse, Grenoble, Lyon, Mayotte, Montpellier, Nice, La Réunion, Paris (SI), Toulouse</p>	<p><b>Michel Neyreneuf</b> Académie de Paris 94 avenue Gambetta 75984 Paris Cedex 20 06 70 17 19 18 <a href="mailto:mneyreneuf@hotmail.com">mneyreneuf@hotmail.com</a></p>  <p>Amiens, Bordeaux, Caen, Créteil, Lille, Nantes, Orléans-Tours, <b>Paris</b>, Poitiers, Rennes, Rouen</p>	<p><b>Sophie Tardy</b> Académie de Versailles 3 boulevard de Lesseps 78017 Versailles 06 22 29 31 66 <a href="mailto:sophie.tardy1@ac-versailles.fr">sophie.tardy1@ac-versailles.fr</a></p>  <p>Besançon, Dijon, Limoges, Nancy-Metz, Reims, Strasbourg, <b>Versailles</b></p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## ANNEXES

### Textes réglementaires

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter l'ensemble des textes officiels relatifs aux programmes d'enseignement, examens et textes réglementaires sur les sites suivants :

Eduscol: <http://eduscol.education.fr/> Ministère de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr>

### Descripteurs - A1 à C1

Le lien suivant vous permettra de télécharger les descripteurs des capacités des niveaux A1 à C1 par activité langagière. C'est un outil de référence indispensable à la conception des apprentissages et de l'évaluation.

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/special\\_9/20/7/langues\\_vivantes\\_155207.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_9/20/7/langues_vivantes_155207.pdf)

### Programmes et documents ressources de Seconde

Le **Bulletin officiel spécial n°4 du 29 avril 2010** décline le programme de langues vivantes, pour l'enseignement commun et pour l'enseignement d'exploration ou facultatif de la classe de seconde générale et technologique.

<http://www.education.gouv.fr/cid51335/mene1007260a.html> <http://eduscol.education.fr/cid56575/banque-idees-themes-etude.html>

### Programmes de Première et Terminale

Le **Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010** décline le programme des enseignements communs, des enseignements obligatoires au choix de langues vivantes et de l'enseignement facultatif de langue vivante 3 pour les classes de première et de terminale des séries générales et technologiques

<http://www.education.gouv.fr/cid53320/mene1019796a.html>

Les ressources pour les langues vivantes proposent une déclinaison par langue des notions au programme du cycle terminal, accompagnée d'une démarche détaillée et de simulations de l'épreuve d'expression orale au baccalauréat.

<http://eduscol.education.fr/cid65776/ressources-pour-le-cycle-terminal.html>

L'enseignement spécifique de littérature étrangère en langue étrangère vise à développer le goût de lire et à augmenter l'exposition de l'élève à la langue.

<http://www.education.gouv.fr/cid53324/mene1019738a.html>

Les documents ressources pour l'enseignement de « Littérature étrangère en langue étrangère »

<http://eduscol.education.fr/cid65776/ressources-pour-le-cycle-terminal.html#lien3>

L'enseignement technologique en langue étrangère. Les séries Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D), Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) et Sciences et technologies de laboratoire (STL) proposent un enseignement ancré dans les contenus disciplinaires de ces séries. (Bulletin officiel spécial n°3 du 17 mars 2011)

<http://www.education.gouv.fr/cid55411/mene1104143a.html>

### BTS

Les référentiels des BTS sont en constante évolution. Il incombe à chacun de consulter le référentiel spécifique aux sections dans lesquelles il enseigne.

Vous trouverez les référentiels des BTS sur le site : <https://www.sup.adc.education.fr/btslst/>

### Accompagnement personnalisé

Les enseignants de langues sont de plus en plus impliqués dans ce dispositif. Pour le cycle terminal, l'accompagnement personnalisé est un espace permettant de développer des compétences transversales et disciplinaires, notamment dans le cadre des sections LCM qui sont également utiles pour les épreuves du Baccalauréat, notamment les épreuves orales.

### Diplôme de compétence en langue (DCL) arabe

La date de la session 2015 pour l'arabe est fixée au **27 mai 2015**. Les inscriptions sont ouvertes du 29 décembre 2014 au 29 mars 2015. [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=72751](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=72751)

### Assistants

L'accueil des assistants dans les établissements est un temps fort de leur intégration. Leur rôle est essentiel. Il convient de les associer à la conception et à la réalisation de projets dans les classes, hors des classes ou dans le cadre de partenariats extérieurs.

### Formation continue

Il vous est vivement conseillé de vous inscrire à un stage individuel du Plan Académique de Formation de votre académie (inscription au PAF par GAIA accessible sur les sites des académies) et de participer à des stages d'établissement.

### Inspections

Pour les visites d'inspection, nous vous demandons de bien vouloir mettre à notre disposition :

- le cahier de textes ou tout autre document offrant une vue synoptique de la progression mise en place pour la classe visitée ;
- un diagnostic de la classe prenant en compte le profil de la classe et les niveaux de compétences atteints (A1, A2, B1, B2) ;
- le relevé de notes de la classe ;
- la photocopie ou la copie des supports utilisés pendant la séance ;
- le projet pédagogique (liste des supports proposés, objectifs, grandes étapes, évaluations intermédiaires, entraînements, tâche finale) de la séquence dont fait partie la séance observée.

Il est conseillé d'assurer ce suivi sans attendre l'annonce d'inspection. Nous rappelons que les entretiens qui suivent les inspections sont l'occasion d'apprécier vos compétences disciplinaires et plus largement votre implication professionnelle.